



TEEN RANCH HERMON

Centre de vacances western

PROJET EDUCATIF



Mise à jour au 16 janvier 2026

Valable du 30/01/2026 au 31/12/2026

559 chemin de l'Hermon
43400 Le Chambon-sur-Lignon
04-71-59-70-91
info@teenranch.fr
www.teenranch.fr



TEEN RANCH HERMON

Centre de vacances western

I. Statut juridique et vocation de Teen Ranch

Teen Ranch Hermon est une association déclarée au **Répertoire National des Associations** sous le numéro W433000144. L'association dénommée ASS TEEN RANCH L HERMON dispose d'un **numéro SIRET** 779 123 512 00013. Son **siège social** sis à "Route de Saint-Agrève 43400 Le Chambon-sur-Lignon". Teen Ranch Hermon est un hébergement touristique (**code APE** 55.20Z) et appartient au champ de l'**Economie Sociale et Solidaire**. L'accueil des mineurs s'effectue dans les périodes réglementées par la *Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Protection des Populations de Haute-Loire* (**Numéro d'Agrément** 04305152).

L'association gère et exploite un centre de vacances étendu sur 5 hectares de terrain, implanté dans le village du Chambon-sur-Lignon, au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Initialement appelée "Centre de vacances Hermon", l'association change de nom en l'an 2000 et devient "Teen Ranch Hermon". Depuis, le centre développe un parc d'activités disposant actuellement :

- D'un terrain de **Paintball**,
- D'un **Centre Equestre** ouvert à l'année (40 cavaliers, 18 équidés)
- D'un circuit de **BMX**,
- D'un circuit d'initiation **Quad**, **Motocross**,
- D'un parcours de 18 modules de **Minigolf**,
- D'un petit parcours **Accro-cordes**,
- D'un **stand de tir** (arc ventouse, sarbacane, carabine à plomb).
- D'un terrain de **pétanque**, **mölki**, etc...
- D'un terrain de **Battle Tag** (jeu de stratégie avec arcs et flèches à embout mousse),
- De trois **terrains de sports collectifs** (Basketball, football, volleyball).



Le centre de vacances Teen Ranch est l'hébergement touristique disposant du plus grand parc d'activités sur son territoire. Il accueille toute l'année des enfants, des jeunes et des familles pour un **temps de vacances** de qualité. Nos accueils de mineurs et de familles allient, un accueil hôtelier confortable dans un écrin de verdure à thématique western invitant à l'évasion, avec des activités sportives à sensation originales disponibles sur place. Les campeurs sont invités à vivre un **temps de collectivité** dans un milieu d'éducation non formel propice à développer des valeurs humaines essentielles telles que la sociabilité, la tolérance, l'entraide,

la coopération, l'affirmation de soi, la conscience de soi, le bien-être physique, l'endurance, l'autonomie ou encore l'expression de soi. Des valeurs nécessaires à la vie en société. Teen Ranch est ainsi, un lieu pour **découvrir et se découvrir** dans un cadre différent de l'école et de la cellule familiale. L'association accueille dans cet état d'esprit, tous les mineurs, sans distinction de sexe, de religion ni de croyance.

559 chemin de l'Hermon
43400 Le Chambon-sur-Lignon
04-71-59-70-91
info@teenranch.fr
www.teenranch.fr



TEEN RANCH HERMON

Centre de vacances western

II. Les objectifs éducatifs

Teen Ranch est un ACM qui aide l'enfant à mieux se connaître et se comprendre pour gagner en autonomie dans ses choix de vie quotidiens et à venir. Les objectifs éducatifs se situent sur deux axes principaux.

A Aider les jeunes à s'épanouir dans les différents aspects de leur vie

❖ Besoins psychomoteurs

Chaque mineur a des besoins de défoulement et de repos qui diffère selon son âge. Aussi, les accueils de mineurs à Teen Ranch sont dissociés en 3 groupes qui permettent d'adapter le rythme. La répartition est effectuée selon les années de naissance :

- Junior groupe A pré-ados/primaires (nés entre 2014 et 2016)
- Junior groupe B ados/collégiens (nés entre 2012 et 2013)
- Major groupe jeunes/lycéens (nés entre 2008 et 2011) majeurs exclus.

Les horaires de couchers ainsi que les choix et intensités des activités sont adaptés pour chaque groupe.



❖ Besoins sociaux affectifs

L'accueil par tranche d'âge permet de faciliter l'intégration et le partage au sein d'un même groupe. Afin d'aider les mineurs à se connecter les uns aux autres et pour faciliter les échanges interpersonnels, **les téléphones portables** et autres appareils connectés sont strictement interdits durant le séjour. Cette mesure, prise en 2015, est nécessaire à la constitution d'amitiés profondes et à une affirmation de sa personnalité.

❖ Besoins de sécurité

Tous nos Accueils Collectifs de Mineurs sont encadrés de la manière suivante : **1 animateur pour 8 mineurs**. Chaque animateur est référent d'un groupe d'enfant en journée et de 2 chambres de 4 campeurs chacune en nuitée. L'équipe d'animation est constituée à 70% d'animateurs diplômés du BAFA et à 30% de stagiaires BAFA ou d'animateurs non diplômés, mais justifiant d'une expérience significative dans l'animation.

L'agencement des différents espaces au sein de la structure est conçu de manière à ce que les mineurs puissent évoluer librement sous le regard bienveillant des encadrants.

Les responsables légaux envoient en amont du séjour (2 mois minimum) :

- **Les allergies alimentaires** pour raison médicale ainsi que les PAI éventuels s'y réfèrent. La cuisine étant élaborée sur place, nous produisons des menus adaptés aux mineurs concernés.

559 chemin de l'Hermon
43400 Le Chambon-sur-Lignon
04-71-59-70-91
info@teenranch.fr
www.teenranch.fr



TEEN RANCH HERMON

Centre de vacances western

- Les **empêchements physiques ou psychologiques** de participer à certaines activités durant le séjour (handicap physique, blessures, inaptitudes psychomotrices, traitement médical lourd, handicap mental, peur des chevaux, peur du paintball, etc...). Ces éléments sont pris en compte dans la mise en place d'adaptations afin que le mineur concerné puisse progresser et apprendre à se dépasser. Des activités de substitution sont proposés lorsque les adaptations ne suffisent pas à répondre à la problématique rencontrée.
- Les **personnes habilitées** à récupérer l'enfant en fin de séjour.
- Les **antécédents médicaux** importants ou les **pathologies** nécessitant un accueil personnalisé spécifique et une vigilance particulière (entorses, énurésies, asthme, etc...).

❖ Besoins cognitifs

Durant les différents accueils collectifs, une attention est portée sur les besoins cognitifs selon les tranches d'âges :

- **Création** d'un univers/thème d'animation développé sur la semaine afin de stimuler la créativité et l'imagination.
- **Elaboration** d'une dynamique de compétition pour apprendre l'esprit d'équipe. Des performances individuelles sont enregistrées comme des chrono individuels par catégories. Des performances collectives sont également évaluées à travers des compétitions suivies sur la semaine et de nombreux jeux de stratégie.
- **Réflexions** jeux et discussions autour des valeurs du christianisme (respect, tolérance, pardon, joie de vivre, respect des différences) dans le respect de la laïcité, des valeurs républicaines, et des convictions des familles accueillies. Chacun est libre de s'exprimer, d'exprimer ses convictions et d'exprimer un refus de participer. L'important est d'apprendre à s'écouter et à se respecter dans nos différences. Soucieuse de ne pas heurter la sensibilité des mineurs ou de leur famille, les familles motivées pour que leur enfant participe à ce temps d'activité accessoire (7% de la programmation) se manifestent à l'inscription par le



formulaire en ligne. Les familles qui n'ont pas optées pour cette option pour leur enfant bénéficie d'une activité de substitution intitulée "**GoodPlanet**". Un temps de réflexion en lien avec les ressources produites par la fondation portant le même nom. Via différents supports, les campeurs peuvent réfléchir sur les enjeux écologiques auxquels la société est confrontée et échanger sur leurs idées pour qu'à leur échelle, ils puissent agir en citoyen responsable.

A travers ces activités, les mineurs apprennent à s'écouter et développer un esprit critique constructif nécessaire à l'affirmation de soi et au développement d'aptitudes cognitives. Dans une société de plus en plus marquée par les fractures culturelles et sociales, nous souhaitons aider les jeunes à vivre le respect et la tolérance.

559 chemin de l'Hermon
43400 Le Chambon-sur-Lignon
04-71-59-70-91
info@teenranch.fr
www.teenranch.fr



TEEN RANCH HERMON

Centre de vacances western

B. Soutenir le développement personnel des mineurs

❖ Le principe de la responsabilisation

A Teen Ranch, les mineurs sont encouragés dans une démarche de responsabilisation adapté à un séjour de 7 jours :

- Rangement et propreté de la chambre,
- Participation au débarrassage des tables,

Pour les plus grands, il est proposé la :

- Participation aux soins des chevaux,
- Participation à la logistique des bivouacs (montage de tente, barbecues, points d'eau, etc...).

Les familles peuvent créditer de l'argent de poche sur un compte au Saloon du Ranch. Ainsi, les enfants et les jeunes sont responsables d'une somme d'argent (30€ maximum/semaine) qui peut être utilisée pour acheter un livre, un souvenir, une carte postale, une boisson, une friandise. Le Saloon est ouvert deux à trois fois par semaine de camp.

❖ Les bénéfices de la vie en collectivité

La vie en collectivité est un contexte éducatif stimulant pour les enfants et les jeunes. Partager sa chambre, un repas, des espaces communs aide à être bienveillant et respectueux dans ses comportements individuels. Cela est un moyen concret d'apprentissage de la tolérance et de l'acceptation des différences de personnalités, de goûts et de culture.



❖ La pratique de plusieurs activités variées

Les 10 pôles d'activités présentés dans la première section ont été développées afin de permettre aux enfants et aux jeunes non seulement de se mettre en mouvement, mais surtout afin d'apprendre à maîtriser son environnement à renforcer sa maîtrise de lui-même, à augmenter ses capacités physiques et cognitives, à développer son estime de lui-même. Chaque campeur a un rôle à jouer. Il faut partie d'une équipe, d'un maillon d'une chaîne et la complémentarité associé à la solidarité sont les facteurs de réussite d'une bonne activité physique. L'important étant d'aider chaque enfant à se dépasser, à prendre des risques modérés et à s'encourager mutuellement. Les activités physiques sont utilisées pour améliorer :

- La gestion des émotions et du stress (notamment dans le rapport aux animaux),
- L'empathie et la conscience des autres,
- La prise de décision et la gestion de problèmes.



TEEN RANCH HERMON

Centre de vacances western

III. Accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap



Teen Ranch accueille les mineurs en situation de handicap avec le même traitement d'égalité que tous les autres mineurs. L'association veut donner la possibilité à ces familles de confier son enfant en toute sérénité. Elle reconnaît la richesse relationnelle et pédagogique que cela peut apporter au sein d'un ACM.

Pour ce faire, les familles sont invitées à :

- Contacter le centre de vacances pour exprimer leur souhait d'inscrire leur enfant.
- Décrire le handicap ou le trouble en question au directeur du centre qui évaluera le séjour le plus adapté à l'enfant et les aménagements nécessaires pour une bonne inclusion. Le directeur du centre veille aux adaptations, en lien avec la famille et/ou la structure d'accueil du jeune afin d'assurer un séjour de qualité et sécurisant pour ce public sensible.

Par la suite, en concertation avec le directeur du séjour, l'assistant sanitaire, le médecin du centre et la famille, le directeur du centre veillera à ce que :

- L'enfant puisse participer à toutes les activités et que les animateurs aient les moyens de l'accompagner et d'adapter les pratiques.
- La famille puisse valider les aménagements de l'emploi du temps et fournir les éléments médicaux et matériels nécessaires pour que le séjour se déroule dans de bonnes conditions.
- Une personne compétente puisse renforcer l'équipe pour assurer l'accompagnement de l'enfant, veiller à son rythme de vie et faire le liens avec les différents acteurs clés (cuisinier, assistant sanitaire, famille, respect du PAI, etc...)

Tout premier accueil d'un enfant en situation de handicap ne pourra pas excéder 7 jours (1 séjour). Si la première expérience est réussie, une autre concertation devra avoir lieu afin d'évaluer la faisabilité d'un séjour de plus grande durée.

IV. Les prérequis au déroulement d'un bon séjour

Teen Ranch dispose d'un directeur de centre à l'année qui organise la totalité des séjours. Chaque séjour est ensuite dirigé par un directeur de séjour. En lien avec le directeur du séjour, le directeur du centre coordonne le recrutement des animateurs selon les modalités suivantes :

- Les candidat(e)s doivent être motivés et expérimentés dans l'animation. Ils postulent par rapport différentes catégories d'âge à encadrer.
- Un écart d'âge de 2 ans minimum est souhaité par rapport au groupe encadré

Il est attendu que les animateurs aient pour priorité la sécurité physique et affective des jeunes qui leur sont confiés. Il est rappelé à plusieurs reprises que les familles confient à un ACM ce qu'elles ont de plus

559 chemin de l'Hermon
43400 Le Chambon-sur-Lignon
04-71-59-70-91
info@teenranch.fr
www.teenranch.fr



TEEN RANCH HERMON

Centre de vacances western

précieux. L'animateur veille à ce que l'enfant soit valorisé tout au long du séjour. Un réel climat de confiance doit être instauré pour que chaque enfant puisse avoir la liberté d'exprimer ses opinions, ressentis, craintes et questions.

L'animateur s'engage également à ne pas créer des relations exclusives avec un(e) enfant ou jeune en particulier. Cela signifie qu'il n'a pas vocation à devenir un confident qui risquerait de faire évoluer la relation au-delà du cadre prévu en ACM, animateur-campeur. Par conséquent, **l'animateur ne devra pas** :

- Echanger ses coordonnées personnelles avec un mineur sans l'autorisation des responsables légaux.
- Porter atteinte à l'intégrité physique et affective d'un jeune en abusant de son autorité par des gestes violents, des menaces, des intimidations ou autre moyen quelconque.
- Se retrouver dans un espace clos, où quitter l'enceinte du centre de vacances, seul à seul avec un jeune.
- Encourager des séances de massages qui sont malaisantes et malvenues.



Afin de garantir la sécurité physique morale et affective des enfants qui lui sont confiés, **l'animateur devra** :

- Disposer d'une trousse de soins et veiller au renouvellement du matériel utilisé en lien avec l'assistant sanitaire. Une vigilance particulière doit être apportée aux enfants asthmatiques.
- S'assurer qu'aucun enfant ne quitte l'enceinte du centre,
- Rappeler les consignes sanitaires et notamment le lavage systématique des mains entre chaque changement d'activité et le port du masque lorsqu'il est nécessaire.
- Veiller à ce qu'aucun enfant ne soit la cible de harcèlement, enfermement, moqueries, humiliations, abus et notamment dans les chambrées dont il est le responsable.
- S'assurer que chaque enfant dorme dans son lit respectif et que les douches ne sont pas utilisées de manière partagée, même si un lien de famille existe entre les mineurs.
- Connaître les règles à suivre en cas d'incendie et s'assurer que ses campeurs ont bien connaissance des consignes dans le but que l'exercice incendie de début de séjour soit réussi.
- Recueillir les avis et impressions de ses campeurs sur les activités vécues et s'assurer que chacun puisse s'exprimer librement.
- Procéder au réveil des campeurs dans un état d'esprit bienveillant sans contrainte ni agressivité.
- Signaler à l'assistant sanitaire toute blessure importante nécessitant une prise en charge,
- Signaler au directeur du séjour toute révélation d'abus ou d'agression qu'un mineur pourrait lui faire part. Les directeurs du séjour et de centre devront entamer les démarches légales nécessaires pour protéger l'enfant en question.

Le manque de sérieux sur ces attentes pourrait entraîner l'invalidité d'un stage BAFA ou la disqualification de l'animateur concerné.

559 chemin de l'Hermon
43400 Le Chambon-sur-Lignon
04-71-59-70-91
info@teenranch.fr
www.teenranch.fr



TEEN RANCH HERMON

Centre de vacances western

Les contrôles effectués par les services gouvernementaux (services vétérinaires, DDCSPP, etc...) seront assurés par l'organisateur, c'est-à-dire le directeur du centre. Le directeur du séjour devra assister le directeur du centre afin de répondre aux questions spécifiques liées au séjour en cours.

V. Les moyens mis à disposition par l'ACM

A. Les locaux

Le centre de vacances TEEN RANCH dispose des locaux suivants :

- Un espace COWBOYS composé :
 - o D'un dortoir (70 lits) dénommé GRAND HOTEL
 - o D'une salle de réunion (200 places) dénommé SALOON
 - o D'une petite salle (80 places) dénommée FOYER
 - o D'une salle d'animation (20 places) dénommée BUREAU du SHERIF
- Un espace INDIENS composé :
 - o De 12 tipis (48 lits) dénommé VILLAGE INDIEN
 - o D'une salle de réunion (60 places) dénommée PETIT HOTEL
 - o D'une salle d'animation (10 places) dénommée PETIT SALOON
- D'un restaurant de 270m²
- D'une infirmerie et de 2 chambres d'isolement.
- De logements annexes permettant de loger les équipiers.



B. Les équipiers de l'ACM

Le centre de vacances Teen Ranch est composé d'équipiers permanents :

- D'un directeur de centre
- D'un cuisinier
- D'une responsable administrative
- D'une employée de ménage
- D'une monitrice d'équitation diplômée du BPJEPS

Plusieurs Contrats d'Engagement Educatifs sont ponctuellement mis en place pour le bon déroulement des camps. Les autres équipiers interviennent en ACM de manière bénévole.

559 chemin de l'Hermon
43400 Le Chambon-sur-Lignon
04-71-59-70-91
info@teenranch.fr
www.teenranch.fr



TEEN RANCH HERMON

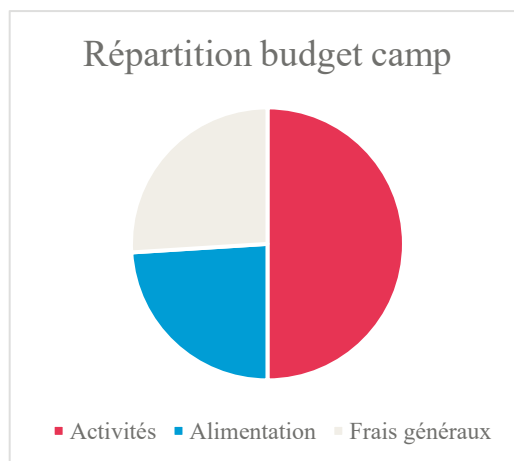
Centre de vacances western

A chaque fin de séjour, un temps de bilan est organisé afin de recueillir les points positifs et négatifs du séjour.

C. Le budget (activités et nourriture)

Conformément au projet et à la pratique de l'association, nous privilégions l'accès aux vacances pour tous. Pour cela, le prix de journée est établi au plus près du seuil de rentabilité de la structure et suit la répartition indiquée sur le graphique suivant.

- ❖ **Les dépenses liées aux activités incluses** les achats de consommables, les contrôles sécurités, le renouvellement nécessaire à l'usure, les charges salariales nécessaires pour assurer l'encadrement.
- ❖ **Les dépenses liées à l'alimentation** sont composées de l'achat des denrées alimentaires, du coût de production des repas, des charges salariales nécessaires à la gestion des repas, des accessoires indispensables (vaisselles, serviettes, etc...).
- ❖ **Les dépenses liées aux frais généraux** incluent la gestion hôtelière (litrerie, lessives, produits ménagers), les coûts administratifs généraux, les charges fixes (électricité, eau, chauffage, propane), ainsi que la sécurité des bâtiments (contrôles, mises aux normes, etc...).



D. La tarification selon les revenus des familles

Depuis 2015 nous procédons à des tarifs adaptés et privilégiés en fonction des revenus pour permettre l'accès à toutes les familles et en particulier celles aux revenus les plus modestes. Cinq tranches de revenus mensuels par quote-part fiscale dans le foyer sont donc définies. Le calcul est établi en divisant le revenu brut global annuel (indiqué sur le relevé d'imposition sur les revenus) divisé par le nombre de part fiscale du foyer. On obtient donc une quote-part fiscale annuelle.

- Tranche N°1 : De 0 à 11.999€.
- Tranche N°2 : 12.000 à 13.999€.
- Tranche N°3 : 14.000 à 15.999€.
- Tranche N°4 : 16.000€ à 17.999€.
- Tranche N°5 : 18.000€ à 19.999€.
- Tranche N°6 : + de 20.000€

Chaque année, une offre promotionnelle durant le mois de janvier permet aux familles d'anticiper la prise en charge de leurs enfants à un tarif préférentiel.

Six facilités de paiement sont proposées :

- Par carte bancaire via notre boutique en ligne sécurisée.

559 chemin de l'Hermon
43400 Le Chambon-sur-Lignon
04-71-59-70-91
info@teenranch.fr
www.teenranch.fr



TEEN RANCH HERMON

Centre de vacances western

- Par chèque (en 4 échéances).
- Par virement bancaire (en 4 échéances)
- Par chèques ANCV et chèques ANCV-Connect
- Par aides MSA ou CAF (agréments départementaux)

E. Les conditions spécifiques des activités physiques et sportives spécifiques

La mise en œuvre des activités physiques et sportives suivantes nécessite un encadrement spécifique :

- **EQUITATION** : Activité sous la responsabilité d'un moniteur diplômé d'un BPJEPS. L'animateur doit obligatoirement être présent et soutenir les consignes énoncées.
- **PAINTBALL** : Activité encadrée par un animateur sportif ayant été formé aux consignes de sécurité par le directeur du centre.
- **BATTLE TAG** : Activité encadrée par un animateur sportif ayant été formé aux consignes de sécurité par le directeur du centre.
- **BMX** : Activité encadrée par un animateur sportif ayant été formé aux consignes de sécurité par le directeur du centre.

VI. La communication avec les familles

Teen Ranch dispose d'un site internet disponible à l'adresse suivante : www.teenranch.fr



Les familles peuvent directement consulter notre programme ainsi que le présent projet éducatif. Les réservations sont réalisables en ligne, mais également par téléphone pour les familles ayant plus de difficultés avec l'accès web.

Après validation de la réservation, les familles reçoivent un courrier d'information précisant les éléments clés du séjour, une fiche trousseau afin de préparer le séjour, une fiche de renseignement de santé à compléter et renvoyer.

A la fin du séjour, les familles peuvent participer à un barbecue de clôture leur permettant d'échanger avec l'équipe d'encadrement et de finir ce temps fort avec leurs enfants.